



Extrait du Association pour l'Économie Distributive

<https://www.economiedistributive.fr/La-societe-du-temps-libre>

La société du temps libre

- La Grande Relève - N° de 1935 à nos jours... - De 1976 à 1987 - De 1982 à 1983 - N° 815 - septembre 1983 -

Date de mise en ligne : dimanche 15 octobre 2006

Date de parution : septembre 1983

Copyright © Association pour l'Économie Distributive - Tous droits réservés

Cette société distributive n'est pas seulement celle où l'économie s'applique à satisfaire les besoins matériels. C'est la société du temps libre et de la convivialité. Du temps libéré par la diminution de la durée du service social et de la convivialité épanouie par la suppression des contraintes financières.

Dans une telle société, quel est le rôle des femmes ? Comme celui des hommes, il est de chercher le meilleur moyen pour que chaque être humain puisse s'y épanouir. Et ceci sera pour tous la plus importante des occupations. Il y aura d'abord la gestion des communes, d'ensembles urbains ou ruraux, pour que chacun y dispose au mieux de ce dont a besoin. L'organisation de la formation permanente, celle des activités culturelles, artistiques, sportives, intellectuelles, spirituelles etc ...

Les lois sur le service social devront être réaménagées périodiquement pour s'adapter à l'évolution des moyens techniques et des aspirations de la société.

La société du temps libre est devant nous. Elle est à imaginer, à installer, puis à aménager. Tout y est possible. Il faut en être conscient afin que cette société-là soit plus juste et plus humaine que celle d'où nous sortons. Et elle le sera d'autant plus que les femmes auront participé à cette transformation.